Seizième Année. — N° 2920 Un numéro : 15 Centimes Mercredi 22 Mai 1872

BUREAUX· RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois. . . . . 12 fr
Six mois. . . . . 23 »
Un an. . . . . 44 »

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois. . . . . 14 »
Six mois. . . . . 27 »
Un an. . . . . 54 »

ANNONCES ; 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait —

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chausée A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bulier et Cie place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine.

BOURSE DE PARIS
DU 21 MAI

3 0/0	55 30
4 1/2	78 25
5 0/0	87 ex-c.

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

ROUBAIX, 21 MAI 1872

ÉLECTION D'UN DÉPUTÉ
à l'Assemblée nationale

CANDIDAT

du comité conservateur libéral

M. BERGEROT

MAIRE D'ESQUELBECQ,
Membre du Conseil général

BULLETIN QUOTIDIEN

Les deux jours de vacances de l'Assemblée et le silence de la plupart des feuilles de Paris qui n'est pas paru à l'occasion de la fête de la Pentecôte, nous procurent, à l'heure qu'il est, comme une sorte d'accalmie. Cependant, le monde parlementaire de Versailles n'est pas resté tout à fait inactif. Des pourparlers nombreux ont eu lieu entre les membres des diverses réunions de la Chambre pour donner une solution pratique à l'interpellation de M. Rouher. On assure, à ce propos, que les fractions de la droite ont refusé de s'entendre avec les fractions de la gauche sur un ordre du jour projeté pour la séance de demain, ordre du jour qui contiendrait une nouvelle condamnation de l'Empire, en se tenant sur la réserve vis-à-vis du 4 septembre. On paraît disposé, dans les diverses fractions de la droite, à se rallier à un ordre du jour qui flétrirait également les malversations commises avant et après le 4 septembre. Mais ces dissidences ne font que donner plus de mouvement au sein des réunions des députés qui voudraient aboutir à un vote commun contre le bonapartisme. Rien n'est terminé encore, et nous ne serons fixés que demain. En tout cas, il paraît probable que deux ministres répondront à M. Rouher : le général de Cissey pour donner des explications sur l'administration de la guerre, et M. Dufaure pour donner l'assurance que toutes les malversations signalées seront déférées à la justice. On dit encore que M. Thiers assistera à la séance, et qu'il pourrait bien se faire qu'il prît la parole si la lutte s'envenimait.

Le gouvernement de « l'Italien » de Madrid passe actuellement son temps à nous envoyer des bulletins de victoires imaginaires remportées sur les carlistes ; il ne nous dit plus rien de Cuba. Quand il en parlait, c'était pour annoncer chaque fois que l'insurrection cubaïne était définitivement vaincue ou sur le point de l'être. En attendant, elle vit toujours et vit d'autant mieux que le gouvernement de Madrid est obligé de retenir, pour sa propre défense contre Don Carlos, les renforts qu'il devrait envoyer contre les insulaires rebelles.

L'insurrection de Cuba date de plus de 3 ans; elle a commencé dans les montagnes de Manzanillo, à l'heure où Serrano, Primet Topète proclamaient, dans le palais législatif de Madrid, les droits des peuples à recouvrer leur liberté. Naturellement, ils ne pensaient guère alors à Cuba, qui, n'ayant jamais été libre, n'avait, à cet égard, rien à recouvrer. L'insurrection fut châtiée avec une verge d'airain, car les Mourawieff ne sont pas tous en Russie, et l'Espagne, précisément parce qu'elle était faible, déploya dans la répression une férocité sans merci. Mais elle avait affaire à des créoles qui, eux aussi, étaient des Espagnols, qui, de plus, traînaient derrière eux, comme appoint dans la lutte, les passions, la soif de vengeance, l'ignorance brutale des 400,000 esclaves auxquels ils avaient donné la liberté, et qui forment le fond du sombre tableau de la guerre havanaise.

Le gouvernement espagnol multiplia les manifestes. Il reconnut l'urgence des réformes ; il reconnut que l'insurrection avait été produite par les maux du pays; mais, en même temps, il déclara qu'aussi longtemps qu'un seul habitant serait en armes, aucune réforme ne serait accordée, aucun soulagement apporté à ses maux. Voilà un quart de siècle que des insurrections naissent à Cuba, toujours par les mêmes causes, sont réprimées toujours par les mêmes moyens, et malgré les leçons de l'expérience, malgré les révolutions survenues en Espagne même, l'attitude du cabinet de Madrid reste encore, dans les colonies, celle du don quichottisme gouvernemental ! L'autorité ! rien que l'autorité ! toujours l'autorité ! C'est sans doute pour mieux engager les insurgés à mettre bas les armes, qu'aussitôt que l'un d'eux quitte les montagnes et rentre dans ses foyers, il est arrêté et *fusillado* à la plus grande gloire de l'autorité et de la logique ! Voilà le cercle dans lequel tourne depuis 25 ans l'administration espagnole et ses représentants aux colonies. Point de réformes pendant les insurrections, et après les insurrections, le règne de la justice militaire.

Ce n'est pas tout. Il y a dans la population havanaise elle-même des bandits en grand nombre, marchands d'esclaves, traitants et autres, qui, menacés dans des intérêts peu respectables, se sont joints à des aventuriers espagnols pour venir en aide à l'armée régulière enformant des compagnies de volontaires. Ces *voluntarios de Cuba*, fort célébrés d'abord dans les manifestes de l'Espagne, sont devenus des espèces de malandrins indépendants de tout pouvoir et tyrans des autorités espagnoles elles-mêmes. Un capitaine général, qui est un vrai souverain dans les colonies, oserait à peine céder à un conseil de clémence, de crainte de leurs délations. Ce sont eux, comme on sait, qui ont arraché aux mains de la justice régulière ces 8 infortunés jeunes gens coupables de profanations sur la tombe du général Castanon, et qui les ont exécutés. L'horreur de ce meurtre retombe sur le gouvernement, qui l'a souffert et approuvé; mais il est incertain qu'il l'eût commis.

En dehors de ces bandes, la population tout entière pactise avec l'insurrection. Celle-ci opère dans les parages montagneux et boisés où elle a, sur les troupes venues d'Europe, toute la supériorité due à la connaissance des lieux et à l'habitude du climat. Les bulletins espagnols eux-mêmes avouent qu'il est impossible de les y réduire ; il faudrait, dit-on, consacrer 70,000 soldats; et comment l'Espagne, divisée en carlistes, alphonsistes et républicains, pouvait-elle, il y a quelques mois, distraire de son sein une pareille force, sans laisser son gouvernement désarmé. A plus forte raison comment le pourrait-elle maintenant ?

Heureux si l'oreil Castillan pouvait une fois comprendre que l'Espagne peut sans faiblesse faire ce qu'a fait un plus grand et plus puissant peuple, donner la liberté conditionnelle à Cuba, comme l'Angleterre l'a donnée à l'Australie ! Les Havanais ont eux-mêmes offert de racheter leur liberté à prix d'argent ; qu'elle en profite ! leur solvabilité est plus grande que celle de la mère-patrie. Malheureusement, les mœurs et les traditions survivent aux révolutions, en Espagne, dans toutes les matières coloniales. C'est toujours la politique intraitable, l'entêtement funeste, le terrorisme à courtes vues qui ont fait perdre au successeur de Charles-Quint la couronne des Indes.

La session du Parlement belge a été close samedi.

Avant de se séparer, le Sénat a voté le projet de loi portant promulgation de la durée de la Banque nationale.

La majorité de la Chambre des représentants, cette majorité que les libéraux déclarent hostile à la diffusion des lumières et du progrès, a terminé ses travaux en votant des sommes considérables (près de neuf millions), pour la construction d'écoles et le perfectionnement de la voirie vicinale.

Rien d'important sur l'affaire de l'*Alabama*. Le rapport du comité des affaires étrangères du Sénat américain sur l'article supplémentaire au traité de Washington, propose deux amendements qui ne modifient pas même le fond de l'article. La *Tribune* et le *New-York Herald* n'en continuent pas moins d'attaquer violemment cet article additionnel et de conseiller au Sénat de ne point le ratifier.

Nous tenons de bonne source que le maréchal Serrano vient d'éprouver un échec sérieux à Elqueta ; ses bagages sont même restés entre les mains de ses adversaires.

Repoussé dans la direction d'Onate, il y a rencontré de nouvelles forces carlistes. — On nous annonce, en outre, que trois bataillons de l'armée régulière se sont prononcés contre le gouvernement de Madrid.

La loi sur les associations

L'Assemblée est engagée dans une importante discussion où notre devoir est de la suivre avec une sympathique attention.

La loi sur les associations est une des plus importantes que l'Assemblée puisse faire, et, nous n'hésitons pas à le dire, une des plus nécessaires.

Nous estimons que le principe de cette loi est excellent et que son application aidera puissamment notre pays à se relever.

Nous savons bien que sur ce point ; nous sommes en contradiction avec un certain nombre de nos amis politiques et même avec quelques-uns de nos collaborateurs.

Des raisons qui font hésiter, non sur le principe de la liberté que consacre la loi (il est admis très-généralement sans discussion) mais sur l'opportunité de la loi, se résument toutes dans la crainte de voir les passions révolutionnaires abuser de cette liberté nouvelle. Nous ne nions point la possibilité de ces abus, nous demandons si l'on doit toujours se laisser arrêter par ces considérations et si l'avantage de tenir enchaînées plus étroitement quelques volontés perverses, compense pour la France la paralysie forcée des honnêtes gens.

Qu'on le remarque enfin, après chacune de nos révolutions, il s'élève dans le pays une clameur unanime contre la docilité et la couardise des honnêtes gens, des soi-disant conservateurs qui laissent tout renverser, tout détruire par quelques forcenés aux gages de quelques ambitieux. Mais comment ces honnêtes gens, isolés, empêchés de s'entendre, de se réunir, de s'associer, auraient-ils cette force collective, cette force d'organisation que possèdent naturellement les faiseurs de complots, les adhérents des sociétés secrètes. Les honnêtes gens respectent la loi ; les autres la violent sans scrupules et perpétuellement. La loi interdit les associations, les honnêtes gens ne s'associent pas. Une association cherche-t-elle à se former, vite le gouvernement prend peur, il examine, il tourne et retourne, il atermoie si bien que les honnêtes gens, fatigués de ces lenteurs, découragés par ces soupçons, rentrent chacun chez soi ; tandis que d'autres auront résolument constitué dans l'ombre quelque association formidable recrutée de dupes et d'ignorants que des meneurs lanceront au jour choisi par leur cupidité sur la société, désarmée, amollie, sans liens et sans ressorts. N'est-ce point ce que nous avons vu ? Voulons-nous recommencer cette lamentable histoire ? quand nous pouvons nous sauver nous-mêmes par de sages réformes, par la suppression des entraves injustes qui empêchent les honnêtes gens de s'organiser. Nous faudra-t-il encore après de si terribles leçons nous jeter dans les bras de quelque aventurier politique ?

Au reste, la loi nouvelle n'est pas, qu'on le remarque bien, une liberté illimitée sans frein et sans contrôle. La société reste armée contre les mauvais desseins et les passions violentes, mais elle substitue la répression à la prévention, grand progrès, car, (on ne saurait trop le répéter) avec le système préventif, on n'empêche ni les sociétés secrètes, ni les complots, ni les révolutions, ni toutes les œuvres ténébreuses. La démonstration a été faite et est irrécusable, tandis que l'on empêche très bien les œuvres de salut social qui n'ont besoin pour s'établir et prospérer que de lumière et de liberté. Le sentiment des radicaux au sujet de la loi sur les associations doit nous guider. Ils n'en veulent pas. Elle organise la liberté des honnêtes gens; elle est donc mauvaise, que feraient-ils dans une société où l'on aurait pu fonder librement des associations parfaitement licites s'appliquant par l'enseignement des lettres et des sciences, par l'étude des problèmes économiques, par l'action chrétienne morale et religieuse, à résoudre les questions sociales ? groupant les honnêtes gens et dissipant par l'instruction, par le bon exemple, les préjugés qui nous divisent ? Le métier de radical comme journaliste, comme député et comme dictateur ne vaudrait plus rien. Les radicaux savent donc ce qu'ils font en repoussant la loi. Que cette opposition nous instruise !

C. DE ST. BERNARD.

A propos des marchés passés sous l'Empire

L'émotion bien naturelle qu'a fait naître en France le dernier discours de M. d'Audiffret-Pasquier, n'est pas encore calmée. Peut-être a-t-il, s'il faut en croire certaines réclamations, forcé quelque peu la note pour frapper davantage l'attention du public; en tout cas, si quelques détails ne sont pas d'une exactitude rigoureuse, le fonds est absolument vrai. Nous ne reviendrons point sur les éloges mérités qu'on a prodigués de toute part à M. d'Audiffret, nous nous contenterons de faire une simple remarque: en France, il y a certainement, comme partout ailleurs, des individualités aussi peu respectables que dénuées de tout scrupule; mais, le sentiment public, foncièrement honnête, n'admettra jamais qu'il y ait des accommodements possibles avec la fraude. Ceci suffit sans doute pour expliquer le légitime succès de M. d'Audiffret. Il a touché une corde qu'on fait encore facilement vibrer, Dieu merci ! dans les cœurs français, la corde de l'honnêteté et de l'honneur. Nous verrons si l'interpellation de M. Rouher vaudra à *l'ex-vice-empereur* un semblable triomphe.

N'allez pas croire que les abus signalés à la tribune par M. d'Audiffret aient été un cas isolé dans l'histoire des guerres du second empire. Nous tenons d'un de ces zélés « spécialistes », auxquels il a été rendu justement hommage devant l'Assemblée, qu'une commission chargée d'étudier les marchés passés en 1859, au moment de la guerre d'Italie, avait découvert des énormités de même nature. Ces fraudes furent signalées au gouvernement impérial qui s'empressa d'étouffer l'affaire. Pouvait-il d'ailleurs agir autrement ?

Le gouvernement impérial ayant assumé toutes les responsabilités, il fallait, *quand même*, que tout eût l'air pour le mieux, dans le meilleur des empires. C'était sa raison d'être et son unique excuse. Il était condamné au succès à perpétuité, dût ce succès n'être qu'apparent et factice. Il lui fallait cacher les fautes de ses agents avec le même soin qu'il dissimulait ses propres erreurs et ses fautes personnelles.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 22 MAI 1872

— 17 —

LA TERRE PROMISE (1)

PREMIÈRE PARTIE

LE DOIGT DE DIEU

CHAPITRE XXIII

Marie d'Hauterive

Le duc de Rieux avait parcouru toute l'Angleterre, et ses démarches pour retrouver Madeleine et son fils avaient été vaines. D'Angleterre il était passé en Irlande ; puis, changeant de direction, il avait visité l'Italie, la Suisse, la Bretagne, et il était arrivé à Nantes la veille du jour où Amaury devait se faire entendre pour la première fois.

Le retentissement de la cause que le jeune avocat avait choisie pour son début au barreau, avait excité sa curiosité, et, sans le savoir, il avait assisté et applaudi au triomphe de ce fils qu'il cherchait depuis deux ans ; sans le savoir, il lui avait parlé ; sans le savoir, il lui avait serré la main, puis il était reparti pour Montpellier, convaincu que le fils de Madeleine, objet de ses regrets tardifs, n'existait plus depuis longtemps, ou était perdu désormais pour lui.

A son retour au château de ses pères, le duc trouva auprès de sa femme une jeune et charmante fille dont il avait entendu prononcer souvent le nom autrefois, mais qu'il ne connaissait point. La duchesse lui apprit qu'une de ses cousines germaines, madame Franck-d'Hauterive, veuve d'un colonel tué à la bataille des Pyramides, était morte en laissant une fille, et que, touchée de compassion pour la pauvre orpheline, elle l'avait recueillie, et depuis un an lui tenait lieu de mère. Monsieur de Rieux approuva la conduite de Fernande, et n'ayant plus d'enfant sur lequel il put reporter sa tendresse, il se prit peu à peu à aimer sa jeune parente comme si elle eût été sa fille.

Mlle Marie d'Hauterive était arrivée à cet âge charmant, qui chez les femmes, est le dernier terme de l'adolescence. Sa jeunesse venait d'éclore, le bouton s'épanouissait fleur ; elle avait seize ans. Son frais visage réfléchissait la pureté de son âme. C'était la Marguerite de Faust, s'ignorant encore.

Lissés en bandeaux sur le lumineux albâtre de son front, ses cheveux d'un blond doré, soyeux et fins, donnaient à sa gracieuse physionomie un caractère de douceur séraphique. Ses joues avaient l'incarnat velouté et tendre de la pêche. Le clair azur de ses yeux rappelait un beau ciel de mai. Ses dents étaient des perles; ses lèvres deux feuilles de rose. Elégante mais frêle, sa taille avait la flexibilité du roseau, comme elle en avait la faiblesse. Etrangère à toute coquetterie, elle plaisait par sa simplicité. Sa parure était dans sa candeur. Sa beauté était de celles qui ne s'analysent pas. Vous ne vous arrêtiez point pour la regarder, mais le cœur vous battait lorsque vous l'aviez regardée. Avant de l'avoir trouvée belle, vous l'aimiez et combien elle vous paraissait belle alors ! Aucune passion n'avait encore terni de son souffle le pur cristal de son âme. Si parfois sa jolie tête se penchait toute rêveuse, si parfois une larme glissait au bord de sa paupière, c'est qu'elle avait vu souffrir auprès d'elle, c'est qu'elle avait souffert.

Elle inspira bientôt au duc de Rieux une tendresse égale à celle que lui portait la duchesse, et les confondant tous deux dans sa reconnaissance et dans son affection, elle s'habitua à voir en eux son père et sa mère tant pleurés, et que Dieu lui rendait miraculeusement sous une autre forme.

La présence de Marie avait assoupi le désespoir du duc, sans toutefois l'arracher de son cœur. Par moment encore, on le surprenait triste et silencieux; quelquefois encore, il allait s'agenouiller sur le tombeau de ses fils, ou bien se reportant aux premières années de sa jeunesse, il murmurait d'une voix étouffée le nom inoublié d'Amaury.

Tout à coup il abandonna l'antique manoir de ses pères pour n'y plus reparaître qu'à de rares intervalles, et il vint habiter son hôtel de la rue de l'Université. Là on le vit bientôt étaler un luxe effréné. On aurait dit qu'il cherchait à s'étourdir le cœur par les plaisirs.

Effrayée de ses prodigalités, la duchesse crut devoir un jour lui adresser de sages observations à ce sujet.

—J'ai cenq cent mille francs de rente, madame, lui répondit-il.

— Et Marie, reprit tristement Fernande.

— Marie, dit le duc avec surprise.

— N'est-elle pas notre enfant ? poursuivit Mme de Rieux; Dieu qui a rappelé à lui nos fils, ne nous l'a-t-il pas envoyée comme une consolation vivante à nos douleurs, et, dans la pauvre orpheline qui vous tendait les bras, n'avez-vous jamais entrevu une fille ?

Une expression étrange se peignit sur le visage du duc. Ses sourcils, par un mouvement nerveux, se touchèrent presque ; son attitude devint méditative. Il croisa les jambes, inclina le front, et après un court silence, il répondit à la duchesse :

— Je vous comprends, madame, et je réfléchirai à ce que vous venez de me dire.

Puis, l'ayant saluée, il fit un pas vers la porte.

— Si vous l'aimez, reprit Fernande, en courant au duc, qu'est-il besoin de réfléchir ? Votre cœur ne vous a-t-il pas déjà dicté la réponse que j'attends de vous.

— Madame, dit M. de Rieux avec embarras, savez-vous si l'espoir que vous avez conçu ne rencontrera pas d'insurmontables obstacles?

— De votre part, oh ! non, monsieur, car votre tendresse pour Marie m'est connue.

—Asseyez-vous, Fernande, dit tout-à-coup le duc en présentant un siége à sa femme, et veuillez m'écouter attentivement, car ce que je vais vous dire est grave.

CHAPITRE XXIV.

Le passé

La duchesse s'assit. Son mari se plaça en face d'elle, parut se recueillir un moment, puis, d'une voix ferme, il lui dit :

— Je vous ai caché un secret en vous épousant, madame, et le temps est venu de vous l'apprendre. Sans la mort des deux fils que j'idolâtrais, cette confession que je vais vous faire ne serait jamais sortie de ma bouche.

Il s'arrêta et regarda fixement Fernande.

(1) Ce roman a été publié pour la première fois dans le journal l'Ordre de 1848.